



Sablé-sur-Sarthe, le 7 juillet 2022

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2022-2023 : +12,2 %

Une activité portée par les croissances externes, la reprise de la restauration hors domicile et les revalorisations tarifaires

Entrée en négociation exclusive avec le Groupe Avril en vue de la reprise de la marque Matines et du fonds de commerce associé

Sablé-sur-Sarthe - LDC (FRFR0013204336 – LOUP) annonce le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre de l'exercice 2022-2023 (de mars 2022 à fin mai 2022).

Au 1^{er} trimestre de l'exercice 2022-2023, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 1 341,9 M€ contre 1 195,7 M€, en hausse de 12,2% par rapport à l'exercice 2021-2022. A périmètre identique¹ et taux de change constant, le chiffre d'affaires progresse de 10,4% à 1 320,4 M€. Les volumes commercialisés sont en baisse de 1,1% et de 2,7% à périmètre identique. L'intégration des activités Ronsard en France et Capestone au Pays de Galles a permis de limiter le recul des volumes malgré l'impact de l'épidémie d'influenza aviaire sur le début de l'exercice.

Volaille : progression du chiffre d'affaires soutenue par les revalorisations tarifaires et par la consommation hors domicile

Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre sur le pôle Volaille hors amont s'élève à 899,7 M€ contre 812,5 M€ au 1^{er} trimestre 2021-2022. Il est en hausse de 10,7% en valeur et en repli de 1,2% en volumes. A périmètre identique (Ronsard acquis le 30 avril 2021), les ventes progressent de 9,0% et les volumes commercialisés sont en recul de 3,0% en lien avec l'Influenza aviaire.

En intégrant l'amont, le pôle Volaille France fait ressortir une hausse des ventes de 10,8% à 998,3 M€ contre 901,3 M€ au 1^{er} trimestre 2021-2022 (+9,2% à périmètre identique).

Cette croissance intègre les revalorisations tarifaires obtenues pour faire face à la hausse sans précédent des matières premières et des autres charges (énergie, transport, emballages...).

¹: Périmètre identique : Ou périmètre comparable correspondant au périmètre N-1 n'incluant pas la contribution des croissances externes.

Les discussions avec nos clients se poursuivent pour obtenir les dernières revalorisations tarifaires.

L'évolution de l'activité s'explique également par l'orientation favorable de la consommation hors domicile (restaurants, restauration scolaire et collective).

International : hausse des ventes portée par les revalorisations tarifaires et les produits élaborés

Les ventes du trimestre ressortent en forte hausse de 35,5% (+37,3% à taux de change constant) à 152,7 M€ contre 112,7 M€ au 1^{er} trimestre 2021-2022. Elles progressent sous l'effet :

- Des revalorisations tarifaires obtenues au cours de l'exercice précédent et depuis le 1^{er} janvier 2022,
- Du développement des produits élaborés et des conserves,
- De la contribution de la société Capestone au Pays de Galles acquise en octobre 2021.

Les volumes commercialisés sont globalement stables (-0,2%). A périmètre identique et taux de change constants, le chiffre d'affaires progresse de 28,8% à 145,2 M€ avec des volumes en baisse de -1,8%.

Traiteur : croissance du chiffre d'affaires portée par des revalorisations encore insuffisantes

Le chiffre d'affaires du pôle progresse de 5,0% en valeur à 191,0 M€ et baisse de 1,9% en volumes. Cette baisse des volumes s'explique par un effet de base défavorable de la consommation à domicile partiellement compensée par la réouverture de la restauration. La seconde hausse tarifaire effective début juillet n'est pas suffisante au vu de l'évolution de l'ensemble des coûts de production et nécessitera de nouvelles revalorisations à hauteur de 12% pour la rentrée.

Projet de reprise de la marque Matines et du fonds de commerce associé

Le Groupe LDC annonce l'entrée en négociation exclusive avec le Groupe Avril en vue de l'acquisition du fonds de commerce de la marque Matines. La marque Matines est l'une des marques leader du marché des œufs de consommation avec plus de 250 millions d'œufs vendus sur l'année 2021 représentant un chiffre d'affaires d'environ 43 M€.

Afin de maintenir les débouchés des éleveurs partenaires de Matines, le Groupe LDC maintiendrait l'ensemble des contrats d'approvisionnement pour assurer la continuité des livraisons vers ses clients.

Avec ce projet, le Groupe LDC entend renforcer sa position de leader de l'œuf plein air en poursuivant et en accélérant les engagements de la marque Matines vers les modes de production alternatifs (Bio, labels, plein-air et sol) en ligne avec les attentes des consommateurs.

Perspectives

Au regard de ce début d'année, LDC confirme les tendances de l'exercice telles que communiquées en mai 2022. Sur les pôles Volaille et Traiteur, le niveau de résultat de l'exercice restera conditionné par l'issue des négociations tarifaires engagées, l'évolution des conditions de marché et la sortie de l'influenza aviaire. Sur le pôle International, LDC confirme des perspectives favorables avec toujours une bonne visibilité sur les performances à venir s'appuyant sur un début d'exercice réussi.

Comme déjà annoncé, les objectifs de résultats pour l'exercice 2022-2023 seront présentés à l'occasion de la publication des prochains résultats semestriels en novembre.

Prochains rendez-vous :

Assemblée générale

25 août 2022

Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2022-2023

Le 6 octobre 2022 après Bourse
